



**RAPPORT DE GESTION 2020**  
**FONDS DE SOUTIEN AUX GRANDES ENTREPRISES (FSGE-COVID-19)**

-----

**1. Rappels généraux sur le Fonds**

**1.1 Dotation 2020 du Fonds**

Le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID-19) a été créé par l'Ordonnance n°2020-383 du 15 avril 2020, avec une dotation initiale globale de 100 milliards de FCFA, en vue d'apporter un soutien financier aux Grandes Entreprises du secteur privé dont les activités ont été affectées négativement par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, sur toute l'étendue du territoire national. La dotation prévue pour l'année 2020 était d'un montant de 38 milliards FCFA. Les sommes effectivement reçues sur le compte du Fonds dans les livres de la BNI s'élèvent à 30 milliards FCFA.

Sur la base de cette dotation, le budget du FSGE-COVID-19 a été adopté le 08 juillet 2020, modifié le 08/10/2020 pour le ramener de 50 000 000 000 FCFA à 38 000 000 000 FCFA et aussi pour modifier la répartition des ressources affectées aux prêts directs et à la garantie.

En effet, dans le budget validé le 08/07/2020, l'instrument des prêts directs représentait 30% du budget, la garantie 70%. Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées pour l'opérationnalisation de la garantie et du nombre croissant des demandes de prêts directs, le Comité en sa session du 24 décembre 2020 a décidé d'allouer à l'instrument de prêts directs 70% des ressources soit **26 430 486 950 FCFA** et 30% à celui de la garantie soit **11 327 351 555 FCFA**.

**1.2 Textes et documents élaborés pour la structuration du Fonds**

Dans le cadre de la structuration du Fonds, plusieurs textes et documents ont été élaborés. Ce sont :

- L'arrêté Interministériel N°602/MEF/ MCI /MBPE du 04 juin 2020 portant mise en place du dispositif transitoire pour l'opérationnalisation du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises, dénommé FSGE-COVID-19 ;
- L'arrêté Interministériel N°814/MEF/MCI/MBPE du 02/09/2020 fixant les modalités de fonctionnement du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID-19) ;
- L'arrêté Interministériel N°1181/MEF/MBPE/MCI du 29 décembre 2020 modifiant et complétant l'arrêté Interministériel N°814/MEF/MCI/MBPE du 02/09/2020 fixant les modalités de fonctionnement du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID-19) ;
- L'arrêté portant fonctionnement du FSGE-COVID 19 ;
- L'arrêté portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Exécutif du FSGE-COVID 19 ;

- Le rapport du Cabinet Deloitte sur le plan stratégique d’opérationnalisation du FSGE-COVID 19 et des activités de ses organes ;
- Le rapport du Cabinet Deloitte sur le manuel de procédures administratives, financières, comptables, de reporting et de contrôle des opérations du Fonds ;
- Le règlement intérieur du FGSE-COVID-19 ;
- La procédure de plaintes et réclamations ;
- La procédure de mise en place des prêts directs ;
- La procédure de mise en place des garanties ;
- La procédure d’engagement des dépenses de fonctionnement du FSGE-COVID-19 ;
- Le prototype de la plateforme web d’inscription des entreprises en ligne et de gestion des bases de données d’informations liées à leur demande ;
- Le budget de fonctionnement (ressources/emplois) du FSGE-COVID-19.

## **2. Opérations réalisées**

### **2.1 Opérations générales**

Au titre des opérations générales, le Fonds a initié deux instruments à savoir les prêts directs et les garanties. Concernant les garanties, le FSGE a accompagné un seul dossier d’un montant de

**562 500 000 de FCFA.**

Sur les prêts directs, depuis le lancement de l’opérationnalisation du Fonds le 14 mai 2020 au 26 février 2021, le Secrétariat Exécutif a reçu 240 dossiers pour un montant sollicité total de 147,2 milliards de FCFA. Sur les 240 dossiers reçus, 146 étaient éligibles aux critères définis du FSGE-COVID-19 (soit 60,83% des dossiers instruits) et présentés au Comité de Gestion pour un montant sollicité total de 71,1 milliards de FCFA. Le Comité de Gestion a approuvé 121 demandes sur les 146 dossiers (soit 82,87% des dossiers reçus) pour un montant octroyé de

**29 082 719 330 FCFA.**

**Au total le montant octroyé au titre des opérations du FSGE-COVID-19 s’élève à**

**29 645 219 330 FCFA**

### **2.2 Opérations spécifiques**

Les activités du FSGE-COVID-19 ont été menées sur deux phases qui sont :

- La phase transitoire ;
- La phase de déploiement.

#### **2.2.1 Phase transitoire**

##### **2.2.1.1 Garanties**

L’instrument de garantie n’était pas opérationnel au cours de la phase transitoire du FSGE-COVID-19.

##### **2.2.1.2 Prêts directs**

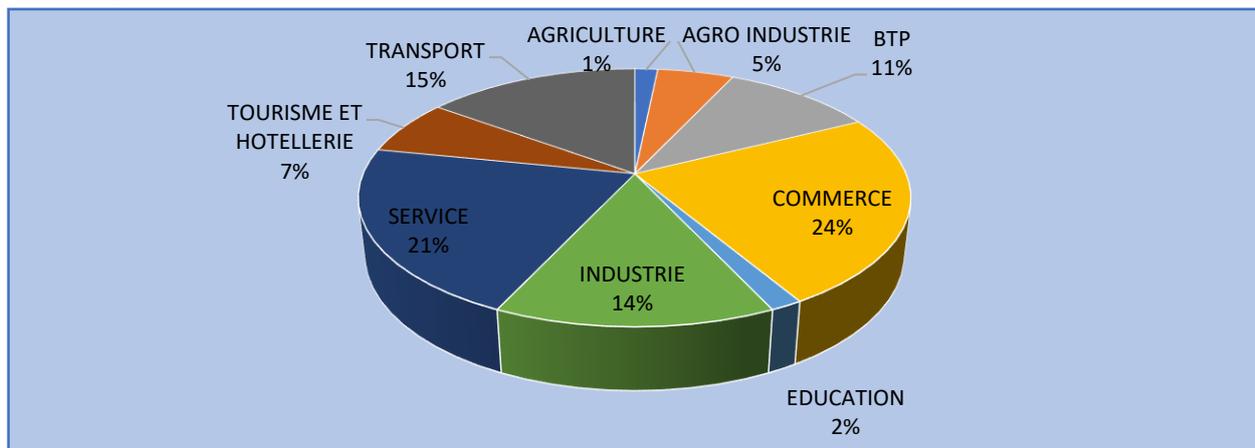
a. Enregistrement des dossiers

Démarrée le 15 mai 2020, la phase transitoire du FSGE-COVID-19 a permis d'enregistrer 188 demandes de soutien sur la plateforme dédiée, [www.fsge.gouv.ci](http://www.fsge.gouv.ci) pour un montant total sollicité de 167,4 milliards de FCFA.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (24%) ;
- Services (21%) ;
- Transport (15%) ;
- Industrie (14%) ;
- BTP (11%) ;
- Agro-industrie (5%) ;
- Education (2%) ;
- Agriculture (1%).

**Graphique1 : Diagramme sectoriel des demandes enregistrées sur la plateforme**



Source : Secrétariat Exécutif

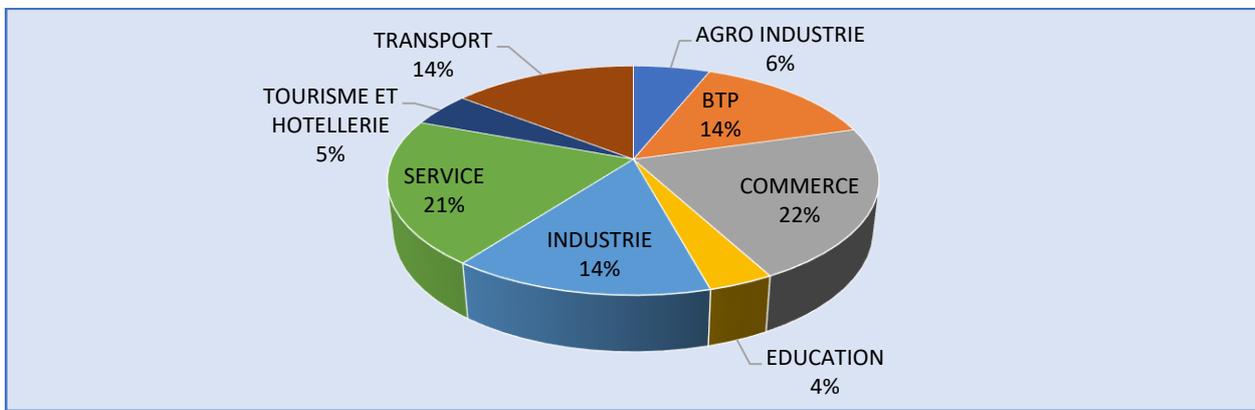
b. Dossiers complets physiques reçus au Secrétariat Exécutif

Au cours de la phase transitoire du FSGE-COVID-19, le Secrétariat a reçu 83 dossiers complets physiques d'un montant sollicité total de 115,8 milliards FCFA.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Tourisme et Hôtellerie (45%) ;
- Commerce (22%) ;
- Services (20%) ;
- BTP (14%) ;
- Industrie (14%) ;
- Transports (14%) ;
- Agro-industrie (6%) ;
- Education (4%).

**Graphique 2 : Diagramme sectoriel des demandes reçues au Secrétariat Exécutif**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

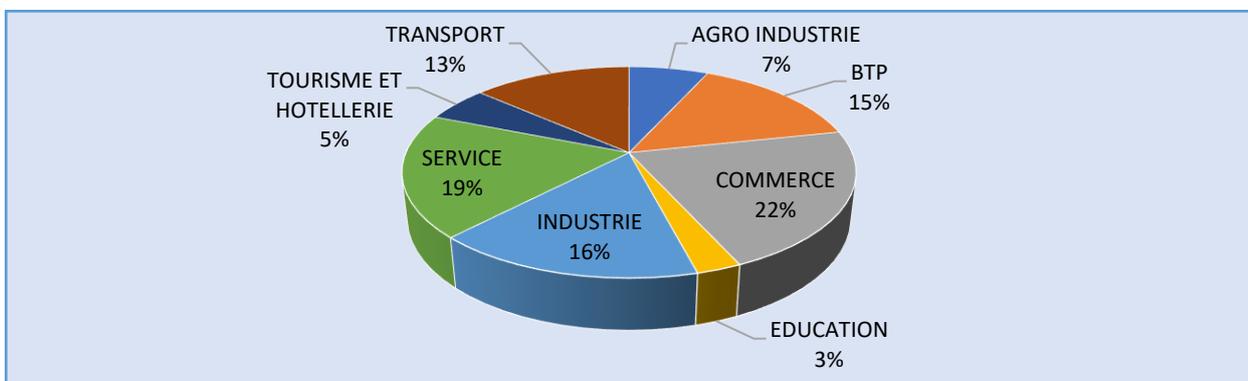
#### c. Dossiers instruits

Au cours de la phase transitoire du FSGE-COVID-19, les travaux du Secrétariat Exécutif ont permis d'instruire 74 dossiers sur 83 pour un montant total de **67,933 milliards FCFA**. Les 09 dossiers restants nécessitaient des informations complémentaires.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (22%) ;
- Services (19%) ;
- Industrie (16%) ;
- BTP (15%) ;
- Transports (13%) ;
- Agro-Industrie (7%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (5%) ;
- Education (3%).

#### Graphique 3 : Diagramme sectoriel des demandes instruites au Secrétariat Exécutif



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

#### d. Dossiers rejetés

Au cours de la phase transitoire du FSGE-COVID-19, sur les 74 dossiers instruits, 33 dossiers d'un montant total de **29,1 milliards FCFA** ont été rejetés par le Secrétariat Exécutif (soit 44,59% des dossiers instruits). Les principaux motifs de rejets sont :

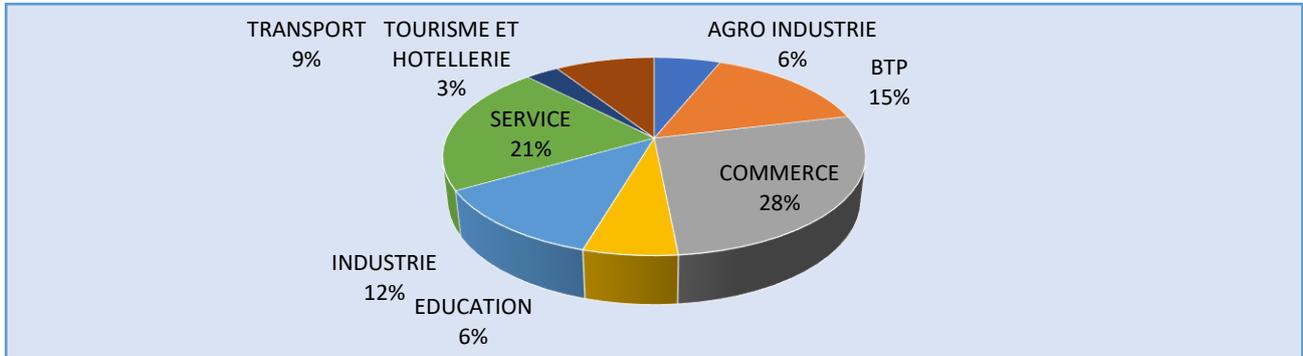
- Non-respect du critère de la baisse du chiffre d'affaires (variation du chiffre d'affaire < 30%)
- Non-respect du critère « chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard FCFA sur les années (2017 ; 2018 et 2019) ».

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (28%) ;

- Services (21%) ;
- BTP (15%) ;
- Industrie (12%) ;
- Transports (9%) ;
- Agro-industrie (6%) ;
- Education (6%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (3%).

**Graphique 4 : Diagramme sectoriel des demandes rejetées**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

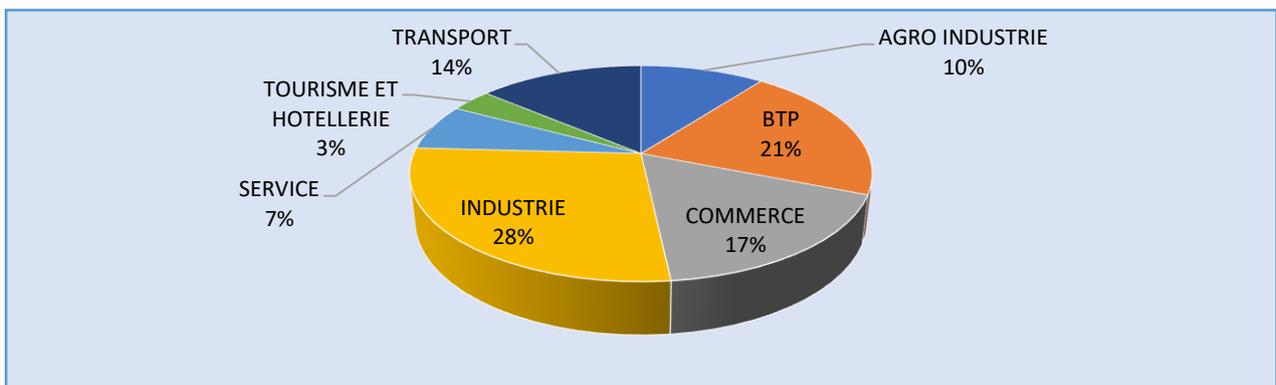
e. Dossiers présentés au Comité de Gestion

Au cours de la phase transitoire du FSGE-COVID-19, sur les 74 dossiers instruits 29 dossiers, d'un montant total de **37,9 milliards FCFA**, ont été présentés au Comité de Gestion (soit 39,18% des dossiers instruits)

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Industrie (28%) ;
- BTP (21%) ;
- Commerce (17%) ;
- Transports (14%) ;
- Agro-industrie (10%) ;
- Services (7%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (3%).

**Graphique 5 : Diagramme sectoriel des demandes présentées au Comité de Gestion**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

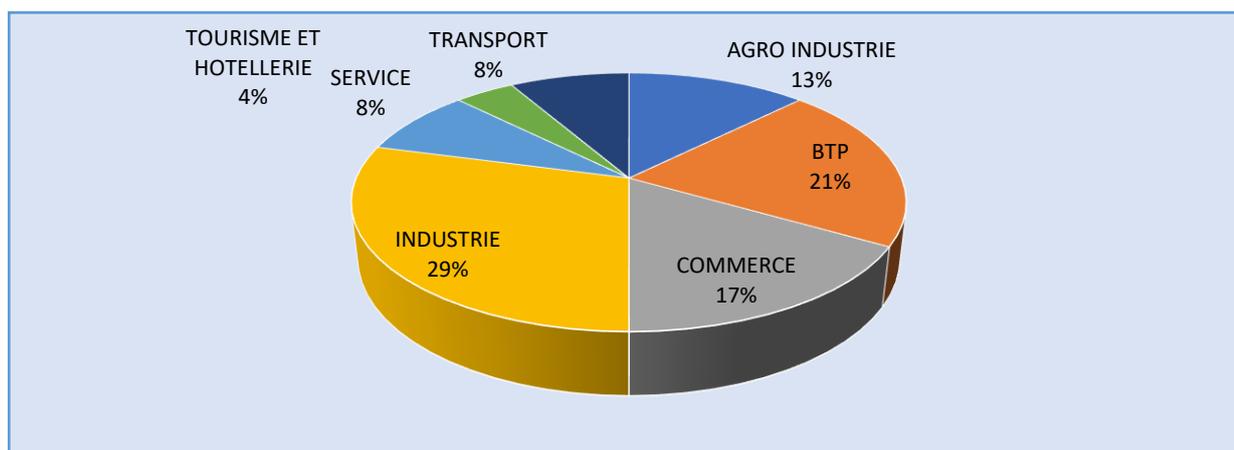
f. Dossiers approuvés par le Comité de Gestion

Sur les 29 dossiers présentés au Comité de Gestion, vingt-cinq (25) dossiers ont été approuvés (soit 86,20% des dossiers présentés au CDG) d'un montant octroyé total de **8 732 719 330 FCFA**. Quatre (4) rejetés, et un (01) ajourné pour informations complémentaires sollicitées par le Comité de Gestion.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Industrie (29%) ;
- BTP (21%) ;
- Commerce (17%) ;
- Agro-industrie (13%) ;
- Transports (8%) ;
- Services (8%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (4%).

**Graphique 6 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le Comité de Gestion**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

## 2.2.2 Phase de déploiement

### 2.2.2.1 Garanties

L'instrument de garantie est opérationnel depuis le mois de novembre 2020. Une seule entreprise en a bénéficié pour un montant de **562 500 000 de FCFA** sur la base d'un prêt de 750 000 000 FCFA octroyé par la BNI.

### 2.2.2.2 Prêts directs

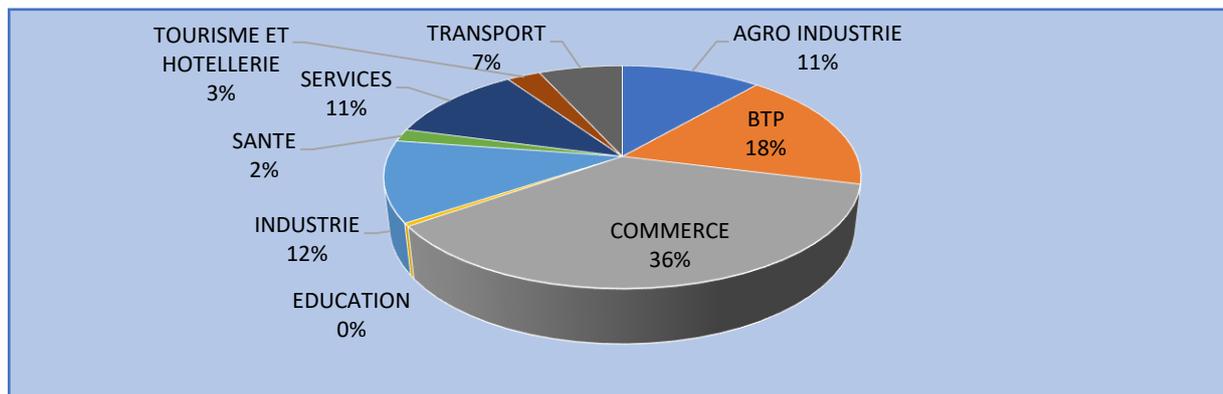
#### a. Enregistrement des dossiers

Démarré le 01 juillet 2020, la phase de déploiement du FSGE-COVID-19 a permis d'enregistrer 258 demandes de soutien sur la plateforme dédiée, [www.fsge.info](http://www.fsge.info) pour un montant total de 167,7 milliards de FCFA.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (36%) ;
- BTP (18%) ;
- Industrie (12%) ;
- Services (11%) ;
- Agro-industrie (11%) ;
- Transport (7%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (3%) ;
- Santé (2%).

## Graphique7 : Diagramme sectoriel des demandes enregistrées sur la plateforme



Source : Secrétariat Exécutif

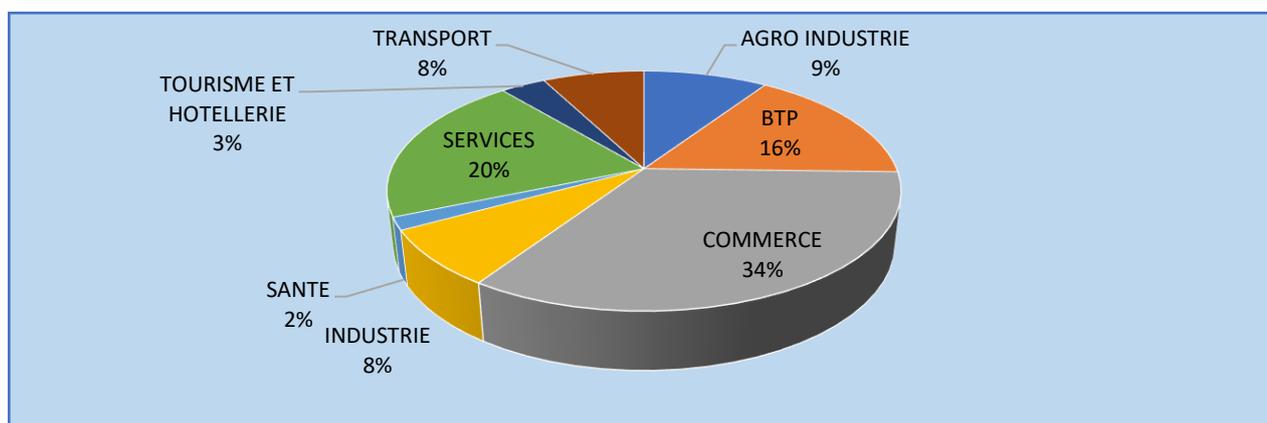
### g. Dossiers complets physiques reçus au Secrétariat Exécutif

Au cours de la phase finale du FSGE-COVID-19, le Secrétariat a enregistré 153 dossiers complets physiques d'un montant total de 72,3 milliards FCFA.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (34%) ;
- Services (20%) ;
- BTP (16%) ;
- Agro-industrie (9%) ;
- Industrie (8%) ;
- Transports (8%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (3%) ;
- Santé (2%).

## Graphique 8 : Diagramme sectoriel des demandes reçues au Secrétariat Exécutif



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

### h. Dossiers instruits

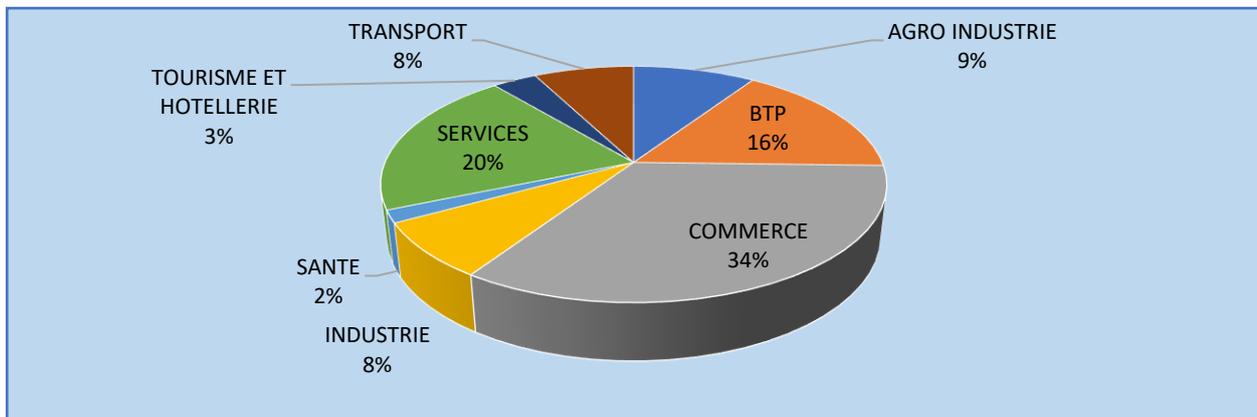
Au cours de la phase de déploiement du FSGE-COVID-19, les travaux du Secrétariat Exécutif ont permis d'instruire 153 dossiers, d'un montant total de **72,3 milliards FCFA**.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (34%) ;
- Services (20%) ;
- BTP (16%) ;

- Agro-industrie (9%) ;
- Industrie (8%) ;
- Transports (8%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (3%) ;
- Santé (2%).

**Graphique 9 : Diagramme sectoriel des demandes instruites au Secrétariat Exécutif**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

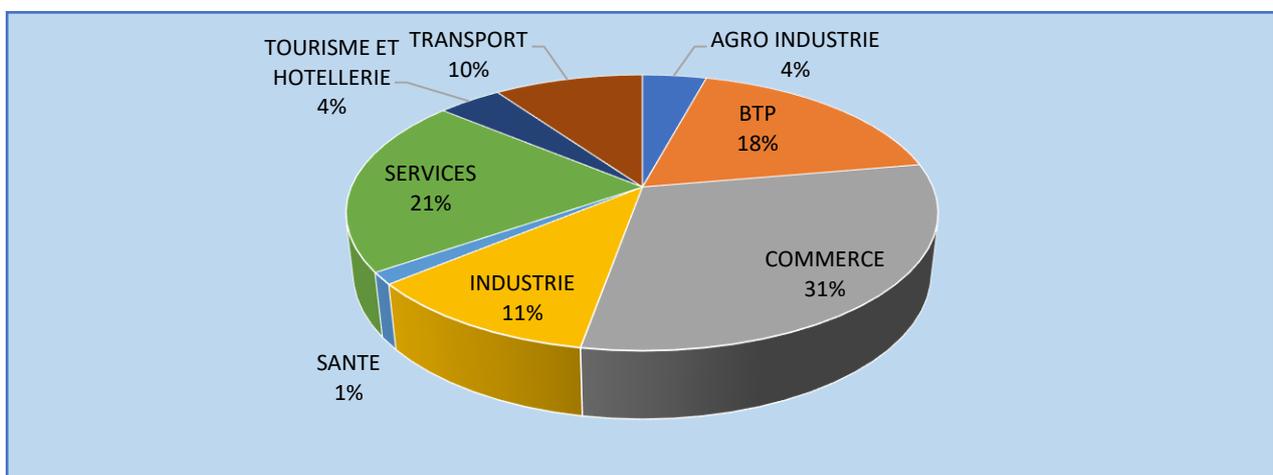
i. Dossiers présentés au Comité de Gestion

Au cours de la phase de déploiement du FSGE-COVID-19, sur les 153 dossiers instruits 108 dossiers, d'un montant total de **50 milliards FCFA**, ont été présentés au Comité de Gestion.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (31%) ;
- Services (21%) ;
- BTP (18%) ;
- Industrie (11%) ;
- Transports (10%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (4%) ;
- Agro-industrie (4%) ;
- Santé (1%).

**Graphique 10 : Diagramme sectoriel des demandes présentées au Comité de Gestion**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

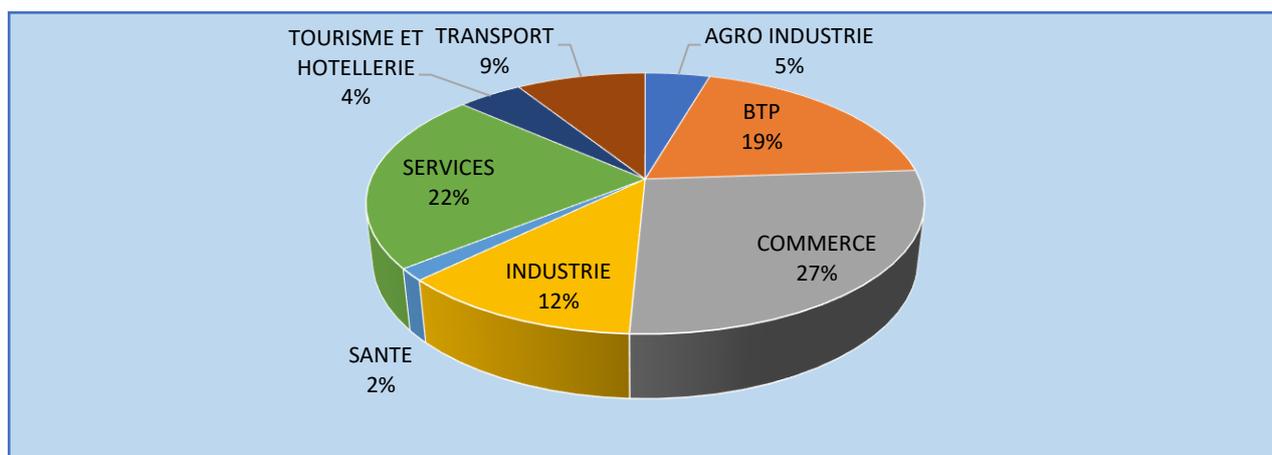
j. Dossiers approuvés par le Comité de Gestion

Au cours de la phase de déploiement du FSGE-COVID-19, sur les 108 dossiers présentés au Comité de Gestion 96 dossiers, d'un montant octroyé total de **20 350 000 000 FCFA**, ont été approuvés (soit 88,88% des dossiers présentés).

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Commerce (27%) ;
- Services (22%) ;
- BTP (19%) ;
- Industrie (12%) ;
- Agro-industrie (5%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (4%) ;
- Santé (2%)

**Graphique 11 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le Comité de Gestion**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

### **3 Synthèse des phases transitoire et de déploiement**

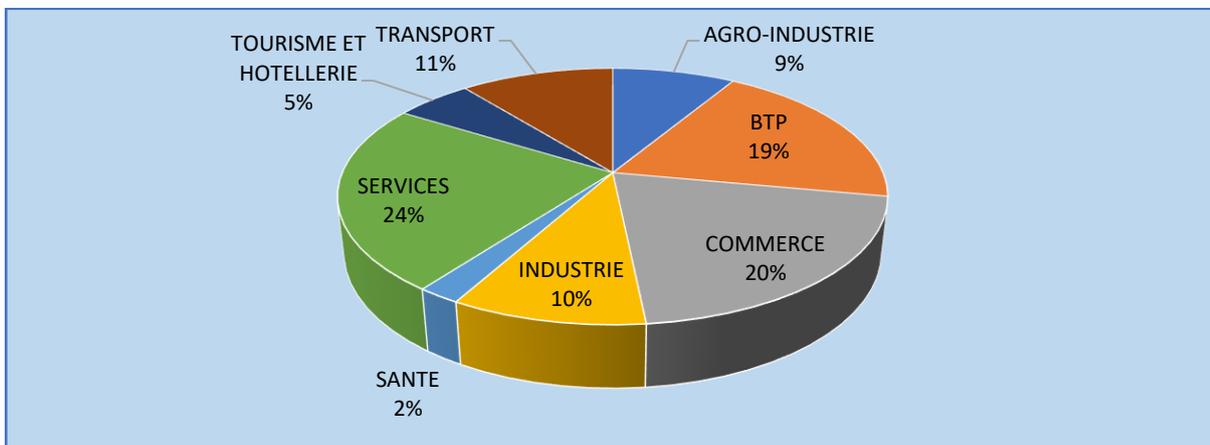
Une seule entreprise a bénéficié de la garantie du Fonds pour un montant de **562 500 000 FCFA**.

Au niveau de l'instrument des prêts directs, le Comité de Gestion a accordé **29 082 719 330 FCFA** à cent vingt et un (121) demandes de prêts.

Le diagramme ci-dessous indique la répartition sectorielle suivante des demandes :

- Services (24%) ;
- Commerce (20%) ;
- BTP (19%) ;
- Transports (11%) ;
- Industrie (10%) ;
- Agro-industrie (9%) ;
- Tourisme et Hôtellerie (5%) ;
- Santé (2%).

**Graphique 12 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le CDG des deux phases**



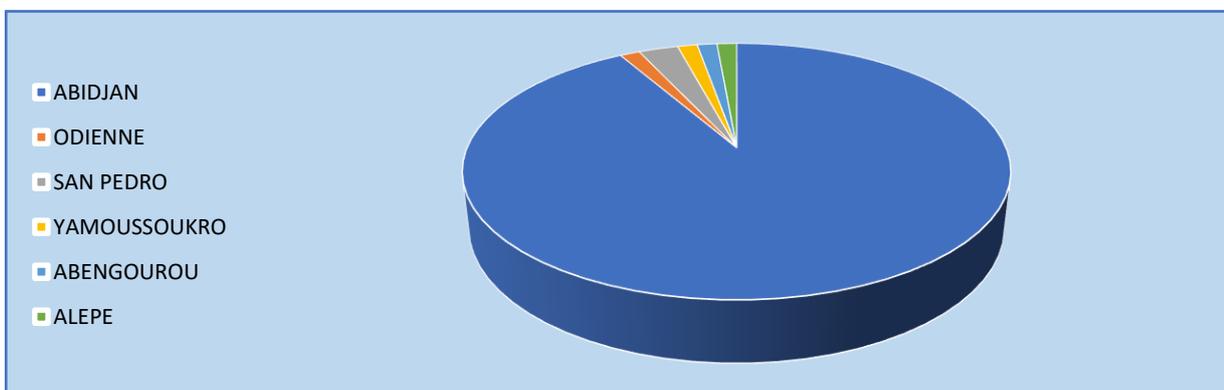
Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

**Le montant total octroyé par le Comité de Gestion sur les deux instruments dans les deux phases s'élève donc à 29 645 219 330 FCFA.**

Concernant la localisation de ces entreprises bénéficiaires du Fonds, le diagramme sectoriel ci-dessous indique qu'elles sont localisées dans :

- Le district Autonome d'Abidjan (91,6%) ;
- La ville de San Pedro (2,4%) ;
- Les autres localités représentent (1,2%).

**Graphique 13 : Diagramme des adresses géographiques des demandes approuvées par le CDG**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

## 4 Situation de trésorerie du Fonds

### 4.1 Ressources du Fonds

Les ressources du Fonds sont constituées de la dotation octroyée par l'Etat et des produits financiers issus du placement des ressources en dépôt à terme (DAT).

La dotation initiale du Fonds est de 30 000 000 000 de FCFA, versée sur le compte FSGE-COVID-19 ouvert dans les livres de la BNI dont un DAT de **10 000 000 000 FCFA**.

Les produits de placement reçus au 31/03/2021 sont de **31 341 095 FCFA**.

### 4.2 Engagements/Décaissements

#### 4.2.1 Appuis financiers

##### 4.2.1.1 Prêts directs

Le Comité de Gestion a approuvé 121 dossiers de demande de prêt direct pour un montant total de **29 082 719 330 FCFA**. La ligne budgétaire prévue pour les prêts directs est de **30 000 000 000 FCFA**. Les accords de prêts directs représentent donc 96,94% de la dotation prévue.

##### 4.2.1.2 Garantie

Concernant l'instrument de la garantie, un dossier de demande de garantie pour un montant total de **562 500 062 FCFA**, décomposé comme suit :

- Garantie perte finale : 375 000 000 FCFA;
- Déposit nanti : 187 500 000 FCFA.

**Le montant total des décaissements relatifs aux appuis financiers accordés aux entreprises, s'élève à : 28 482 719 330 FCFA répartis comme suit :**

- La phase transitoire : 8 132 719 330 FCFA ;
- La phase opérationnelle : 20 350 000 000 FCFA.

#### 4.2.1 Dépenses de fonctionnement

Au titre de l'année 2020, les prévisions de dépenses de fonctionnement étaient évaluées à **242 161 500 FCFA**. Les grandes lignes des dépenses de fonctionnement 2020 sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

<b>TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FSGE-COVID-19 (FCFA)</b>		
<b>DESIGNATION</b>	<b>TOTAL</b>	<b>% du total</b>
Dépenses de personnel	<b>55 500 000</b>	<b>22,9%</b>
Fournitures diverses	<b>5 790 000</b>	<b>2,4%</b>
Services extérieurs	<b>15 000 000</b>	<b>6,2%</b>
Dépenses abonnement	<b>500 000</b>	<b>0,2%</b>
Communication institutionnelle	<b>48 390 000</b>	<b>20,0%</b>

Frais de réception	<b>20 000 000</b>	<b>8,3%</b>
Carburant	<b>36 000 000</b>	<b>14,9%</b>
Equipements et aménagement	<b>49 450 000</b>	<b>20,4%</b>
Divers imprévus	<b>11 531 500</b>	<b>4,8%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>242 161 500</b>	<b>100,0%</b>

Au 31/03/2021, un montant total de **48 147 000 FCFA** a été décaissé pour le règlement des dépenses de fonctionnement.

#### 4.2.1 Trésorerie

La trésorerie globale (base caisse) du Fonds au 31 mars 2021 s'élève à **2 125 148 944 FCFA**.

### 5 Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes :

- Insuffisance de dépôt de dossiers physiques au Secrétariat Exécutif par rapport aux enregistrements sur la plateforme du Fonds ;
- Insuffisance de communication autour du Fonds ;
- Insuffisance en ressources humaines et matériels pour le Secrétariat Exécutif ;
- Manque d'engouement des banques pour l'instrument de garantie, seulement deux (2) banques sur une trentaine ont signé la convention de garantie de portefeuille.

### 6 Perspectives

- Ressources pour 2021

La dotation budgétaire 2021 allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 s'élève à **57 151 775 765 FCFA** et est répartie entre les dépenses de fonctionnement (ne dépassant pas 2% du budget) et d'investissement.

Le budget 2021 se décompose en ressource comme suit :

- dotation de l'Etat au titre de l'année 2021 : 50 000 000 000 F CFA ;
- Intérêts attendues 2021 sur prêts directs octroyé : 786 997 193 ;
- Capital attendu 2021 sur les prêts octroyés : 6 252 159 402 FCFA
- Solde disponible (base engagement au 08/03/2021) : 112 619 170 FCFA
- Automatisation de l'enregistrement et de l'analyse des dossiers, à travers :
  - l'enregistrement des données des entreprises en ligne ;
  - l'application de l'outil du scoring (analyse direct)
- Renforcement de la communication autour du FSGE :
  - Exécution de la stratégie de communication élaborée
  - Organisation de rencontres sectorielles (Tourisme et hôtellerie, Transport, Agro-industrie, Commerce etc.)

- Recrutement des équipes dédiées au Secrétariat Exécutif, notamment :
  - Responsable des opérations
  - Analystes financiers seniors et juniors
  - Juriste